Image not found or type unknown

Peut-on vous obliger de signer un nouveau bail

Par **raldou**, le **14/06/2016** à **17:18**

Peut on obliger un locataire en place depuis 6 ans et ayant signé un bail à l'époque à signer un nouveau bail avec nouvelle prise d'effet au motif que l'immeuble vient d'être conventionné ?

Bonjour,
La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".
Merci pour votre attention...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés